

Paris, le 27 octobre 2020

Mesdames et Messieurs les présidents

Mesdames et Messieurs les administrateurs

Chers amis,

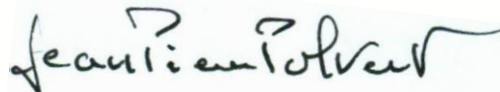
L'assemblée générale 2020 de notre association, prévue en mai dernier à la Rochelle, n'a pas pu se tenir en raison de conditions sanitaires particulièrement difficiles et sans précédent. Elle a été logiquement reportée à une date ultérieure et convoquée à nouveau le 16 novembre, cette fois en Mairie du 15^e arrondissement de Paris.

Il apparaît aujourd'hui que l'épidémie ne faiblit pas et tend même à s'aggraver. La réglementation sanitaire se durcit. La salle aimablement prêtée par la Mairie n'est plus accessible. Nous sommes donc dans l'obligation d'annuler la réunion du 16 novembre.

L'année 2020 ne connaîtra pas d'assemblée générale. Faute d'élection, le conseil d'administration restera dans sa configuration actuelle jusqu'à l'assemblée générale 2021 prévue le 29 mai lors du congrès international d'Avignon.

Comme vous, je regrette profondément cette situation qui perturbe notre fonctionnement statutaire. Mais vous savez aussi que l'important est de se protéger de la Covid 19.

Bien cordialement,



Jean Pierre POLVENT

NB : Les rapports statutaires vous parviendront par la voie de la Lettre du Siège.